

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

NOM :

Centre d'écrit :

Prénoms :

Examen : C.A.P - SECTEUR B


Né(e) le :

Épreuve : Vie Sociale
et Professionnelle

Ne rien inscrire ici

ATTENTION : Toute réponse doit être rédigée
Calculatrice autorisée

**ELEMENTS
DE CORRIGE**

Santé  **5,5 points**

Note

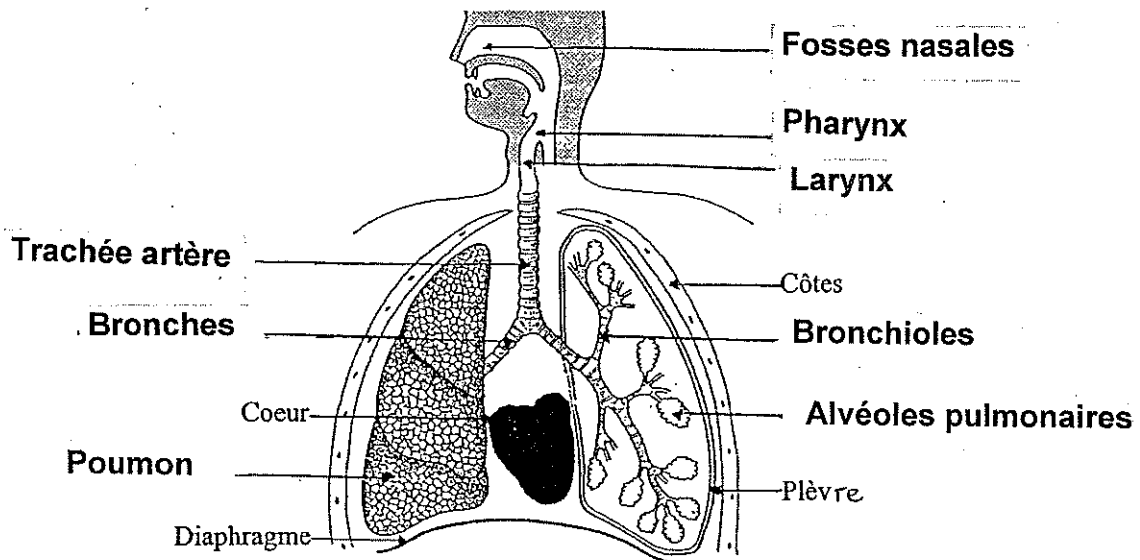
❶ Baptiste MARTIN, 20 ans, vit dans une famille de fumeurs. La fumée occasionne des risques sur l'appareil respiratoire.

1.1 – Compléter la légende du schéma de l'appareil respiratoire en vous aidant du texte ci-dessous.

*L'air peut pénétrer dans l'organisme par les fosses nasales. Cette voie conduit au pharynx puis au larynx.
Ensuite, l'air circule dans la trachée artère puis dans les bronches et arrive aux alvéoles pulmonaires en passant par les bronchioles.*

Schéma : APPAREIL RESPIRATOIRE

2 pts (0,25 pt x 8)



GROUPEMENT EST	Session 2004	CORRIGE	TIRAGES
C.A.P Secteur B : Tertiaires et services		code :	
Épreuve : Vie Sociale et Professionnelle	Durée : 1 heure	page 1 / 8	

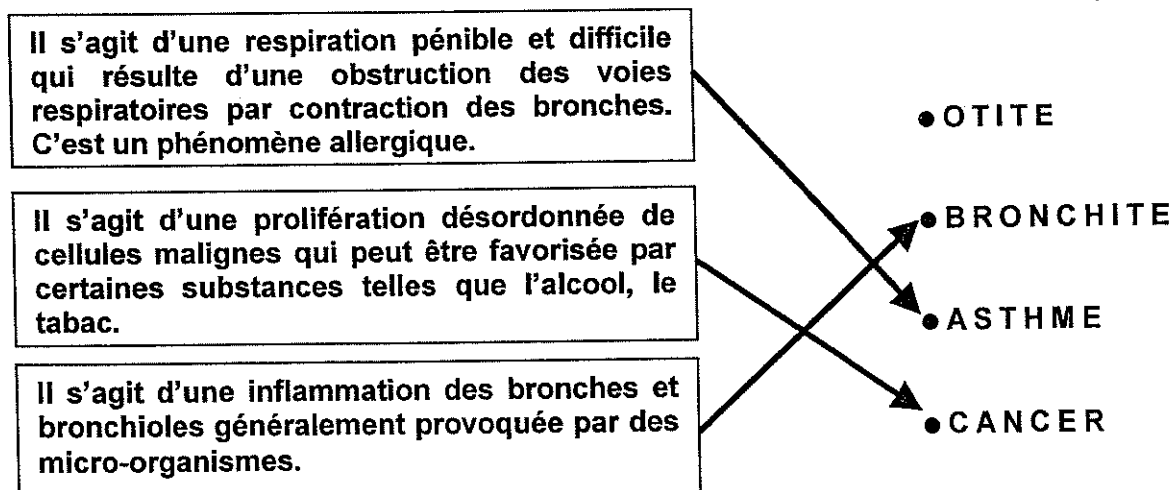
1.2 – Les produits contenus dans la fumée de cigarettes sont nocifs. Préciser un effet sur la santé de la nicotine et des goudrons, en complétant le tableau ci-dessous.

1 pt (0,5 pt x 2)

EXEMPLES DE PRODUITS	EFFETS SUR LA SANTE
NICOTINE	Produit entraînant la dépendance.
GOUDRONS	Bronchite chronique – difficultés respiratoires - cancers

1.3 – Relier par une flèche les trois définitions à la maladie correspondante :

1,5 pt (0,5 pt x 3)



1.4 – Baptiste est lui-même fumeur. Il souhaite arrêter.
Formuler deux conseils pour l'aider dans sa démarche.

1 pt (0,5 pt x 2)

- ⇒ Se débarrasser d'objets relatifs au tabac : briquets, allumettes, cendriers..,
- ⇒ Pratiquer une activité physique pour se détendre,
- ⇒ Se faire aider par un médecin,
- ⇒ Utiliser des substituts à la nicotine,
- ⇒ Avoir une bonne motivation...

Environnement **3,5 points**

② Baptiste a trouvé un emploi à 50 km du domicile familial. Il loue un appartement situé au 4 rue Petit Bernard à DIJON. Il cherche à réaliser des économies sur ses consommations d'énergie.

2.1.- Indiquer, dans le tableau ci-dessous pour chacun des éléments proposés un exemple de mesure pour limiter la consommation d'énergie.

1,5 pt (0,5 pt x 3)

CHAUFFAGE	Régler les thermostats. Baisser le chauffage la nuit. Eviter les pertes d'énergie (fenêtre ouverte, joints endommagés).
ECLAIRAGE	Ampoules économiques - Eviter l'éclairage inutile. Eteindre les appareils en veille.
EAU CHAUDE	Préférer la douche au bain. Installer des mitigeurs, des robinets thermostatiques (faire réparer les fuites d'eau chaude)...

Son eau chaude sanitaire est produite par un chauffe-eau au gaz. Il s'informe sur les dangers de cet appareil grâce à l'article ci-dessous.

Les conséquences d'un mauvais entretien.

Le monoxyde de carbone est un gaz qui résulte le plus souvent de la combustion incomplète de différents combustibles ; c'est un gaz inodore.

Chaque année, il tue 500 personnes et provoque 8000 hospitalisations. C'est la première cause d'intoxications mortelles en France. Une multitude d'intoxications chroniques passent inaperçues, provoquant des maux de tête et des signes de fatigue. Les appareils de chauffage sont les principaux responsables ; les chaudières et les chauffe-bains peuvent avoir leur conduit d'évacuation bouché. Le conduit peut être obstrué par un nid d'oiseau, des gravats tombés lors de travaux. L'entretien des conduits doit être fait une fois par an pour les appareils à gaz, deux fois avec les autres combustibles (bois, fuel, charbon).

D'après « Que Choisir » n° 342.

Note


Ne rien inscrire ici

2.2 – Indiquer d'où provient le monoxyde de carbone. 0,5 pt

⇒ Le monoxyde de carbone provient de la combustion incomplète de différents combustibles.

2.3 – Citer trois dangers sur la santé du monoxyde de carbone. 1,5 pt (0,5 pt x 3)

⇒ Asphyxie,
⇒ Des intoxications chroniques,
⇒ Des maux de tête,
⇒ De la fatigue.

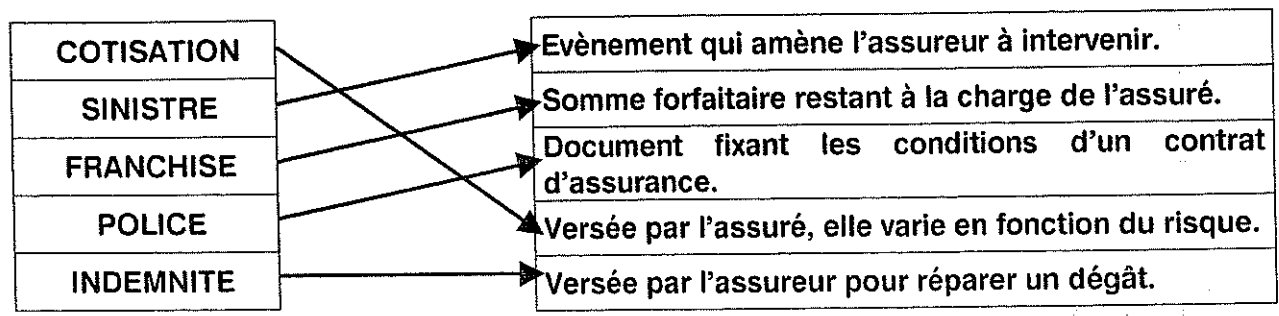
Consommation  **5,5 points**

③ Baptiste a dû prendre une assurance pour son logement.

3.1 – Citer deux risques obligatoirement garantis par cette assurance. 1 pt (0,5 pt x 2)

⇒ Dégâts des eaux,
⇒ Incendie,
⇒ Responsabilité civile.

3.2 – Relier les termes de l'assurance aux définitions correspondantes. 2,5 pts (0,5 pt x 5)



Note

- 3.3 – Le 15 mai 2004, une fuite dans son chauffe-eau a occasionné des dégâts. Les plinthes et la moquette de la salle de bain sont endommagées. Il souhaite être indemnisé.
A l'aide du document ci-dessous, compléter pour Baptiste MARTIN le constat amiable dégâts des eaux :

Note

2 pts (- 0,25 pt par oubli ou erreur)

Attestation d'assurance responsabilité locative
.....

ASSUR'TOU
12 rue de Metz
21000 DIJON

ASSUR'TOU, représentée par Jules Bertrand, certifie que MARTIN Baptiste souscrit un contrat sous le Numéro 777 87 98 P.

Ce contrat garantit sa responsabilité de locataire à l'égard de son propriétaire pour les dommages matériels d'incendie, explosion ou dégâts des eaux causés au logement situé 4 rue Petit Bernard – 21000 DIJON. Il garantit aussi sa responsabilité civile à l'égard des voisins ou tiers.

La franchise sera égale à 125 € pour chaque dégât déclaré.

Fait à DIJON, le 1 Janvier 2004

Pour ASSUR'TOU
M. Bertrand

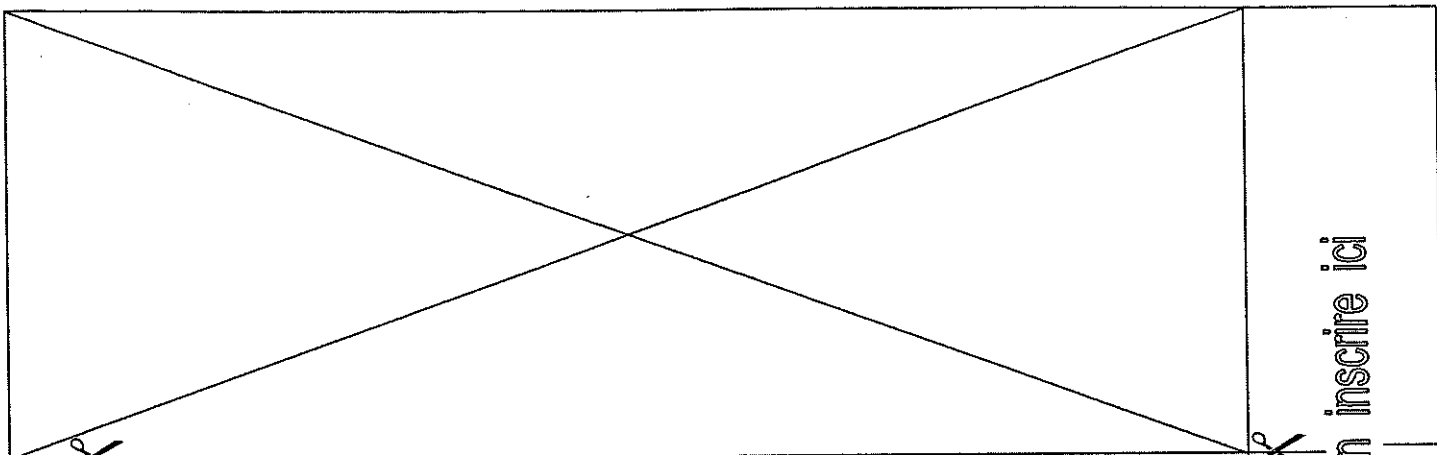
CONSTAT AMIABLE DEGATS DES EAUX

Valant déclaration pour le sinistre survenu le : **15 mai 2004**

Exemplaire à adresser à son assureur dans les 5 jours

OCCUPANT DONT LES LOCAUX ONT ETE ENDOMMAGES	NATURE des DOMMAGES
Nom, Prénom MARTIN Baptiste	Peintures et papiers peints <input type="checkbox"/>
Adresse 4 rue Petit Bernard 21000 DIJON	Revêtement de sol <input checked="" type="checkbox"/>
Etes-vous : Locataire <input checked="" type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/>	Plafonds <input type="checkbox"/>
Etes-vous assuré à titre personnel contre les dégâts des eaux Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Plâtrerie <input type="checkbox"/>
Si oui, Nom de la société d'assurance ASSUR'TOU	Parquet, plinthes <input checked="" type="checkbox"/>
Numéro de contrat 777 87 98 P	Objets mobiliers <input type="checkbox"/>
Nom de l'agent M. BERTRAND	Matériel ou marchandise <input type="checkbox"/>
	Autres dommages <input type="checkbox"/>
CAUSES du SINISTRE	Observations
Dans l'immeuble sinistré <input checked="" type="checkbox"/> dans un immeuble voisin <input type="checkbox"/>	<i>(les 2 réponses sont acceptées)</i> Fait à Dijon le 17 mai 2004 Signature <i>Martin</i>
Fuite sur canalisation : d'alimentation <input checked="" type="checkbox"/> d'évacuation <input checked="" type="checkbox"/> de chauffage <input type="checkbox"/>	
Débordement d'appareils à effet d'eau (lavabo, machine,...) <input type="checkbox"/>	
Infiltration : travers la toiture <input type="checkbox"/> la terrasse <input type="checkbox"/> une fenêtre <input type="checkbox"/> la façade <input type="checkbox"/>	
Autres causes : fuite dans le chauffe-eau <i>(réponse acceptée également).</i>	

Note



Ne rien inscrire ici

**ELEMENTS
DE CORRIGE**

Vie Professionnelle **5,5 points**

Note

④ Baptiste relit son contrat de travail. Il s'agit d'un CDI.

4.1 – Indiquer la signification de ce sigle.

0,5 pt

⇒ **Contrat à durée indéterminée.**

4.2 – Enoncer deux obligations du salarié et de l'employeur qui doivent figurer dans le contrat. (Noter vos réponses dans le tableau ci-dessous).

2 pts (0,5 pt x 4)

Obligations du salarié	Obligations de l'employeur
- Exécuter un travail.	- Fournir un travail convenu au contrat.
- Respecter le règlement intérieur (accepter des exemples), - Respecter les règles de sécurité.	- Payer le salarié, - Respecter la réglementation du travail.

Sur le contrat de travail de Baptiste figure une période d'essai de 8 jours.

4.3 – Préciser l'intérêt de cette période d'essai :

⇒ Pour Baptiste : **voir si le travail lui convient.**

0,5 pt

⇒ Pour l'employeur : **vérifier si Baptiste est apte à effectuer correctement le travail confié.**

0,5 pt

Baptiste examine le premier bulletin de salaire qu'il vient de recevoir.

4.4 – Indiquer la différence entre salaire brut et salaire net.

1 pt

- ⇒ **Le salaire brut est plus élevé que le salaire net.**
- ⇒ **Le salaire brut est le salaire avant déduction des cotisations sociales.**
- ⇒ **Le salaire net est celui que le salarié perçoit : déduction faite des cotisations sociales.**

4.5 – Préciser pendant combien de temps Baptiste devra conserver ses bulletins de paie. Justifier votre réponse.

1 pt (0,5 pt x 2)

- ⇒ **Toute sa vie, pour faire valoir ses droits à la retraite ou pour justifier d'un salaire.**

Note